

# NOUVELLE procédure de candidature

De l'idée de projet à son approbation en 4 étapes simples!

Visitez [www.interreg5a-fce.eu](http://www.interreg5a-fce.eu) pour en savoir plus.

## ÉTAPE 1

Contactez votre animateur local pour discuter de votre idée de projet initiale.



## ÉTAPE 2

Collaborez avec votre animateur pour développer votre idée de projet puis remplissez un court document décrivant les parties essentielles de votre projet. Ce document s'intitule « Présentation de la logique d'intervention ».

## ÉTAPE 3

Quand vous-même et votre animateur êtes satisfaits de votre document de «Présentation de la logique d'intervention», vous pouvez le soumettre aux membres du sous-comité de sélection (SCS) qui l'examineront et feront des commentaires.



## ÉTAPE 4

La prochaine étape consiste à remplir le formulaire de candidature de projet avec votre animateur, en tenant compte des commentaires du comité

## Dépôt de candidature définitive

Le dépôt de candidature définitive est dorénavant une procédure bien plus facile! L'appel à projets est ouvert en continu ce qui veut dire que vous pouvez déposer votre candidature quand cela vous convient.